

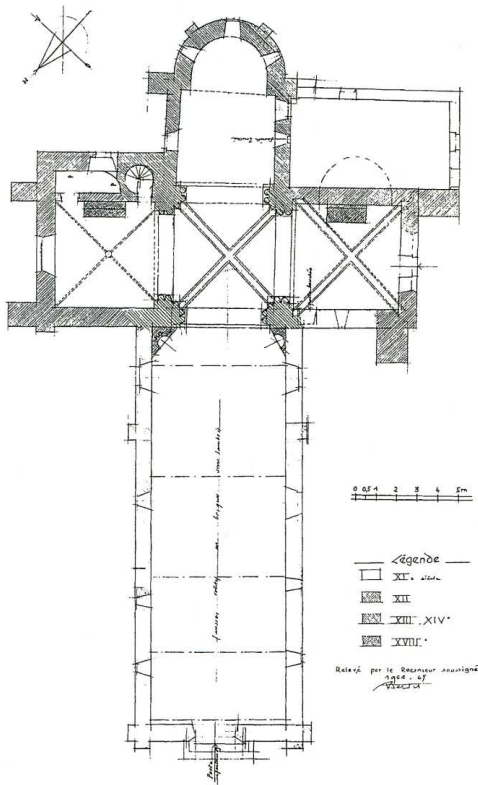
LUÉ-EN-BAUGEOIS

*Maine-et-Loire, canton de Seiches-sur-le-Loir, arrond. d'Angers,
291 hab.
I.S.M.H. 1968*

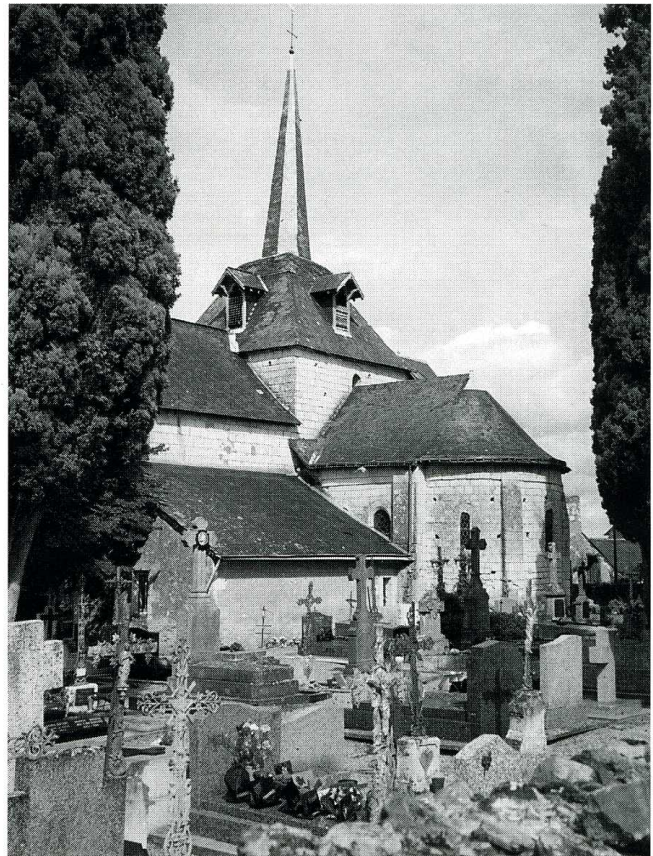
L'église de Lué-en-Baugeois, placée sous les vocables de Notre-Dame et de saint Julien, est un charmant petit édifice s'élevant dans un cadre harmonieux, en pente douce, entouré d'un habitat ancien. Son beau chevet de pierres de taille, d'harmonieuses proportions, s'insère avec bonheur dans l'espace resserré, clos de murs, de son petit cimetière aux tombes anciennes, égayé par la présence d'arbres, notamment de grands cyprès.

Selon Célestin Port, l'église aurait dépendu dans un premier temps de l'abbaye Saint-Serge d'Angers ; le confirment d'ailleurs certaines mentions comme celle de *Luiacensis presbiter* apparaissant dans le cartulaire de l'abbaye entre 1082-1102 ; récupérée par l'évêque Ulger, l'église est confiée vers 1149-1153 par l'évêque Normand de Doué au chapitre Saint-Julien d'Angers, tout récemment fondé en 1131 à la suite de celui de Saint-Jean-

Lué-en-Baugeois
(Maine-et-Loire).
Eglise N.D. et Saint-Julien.
1. Plan.
2. Chevet et clocher
de l'église.



1

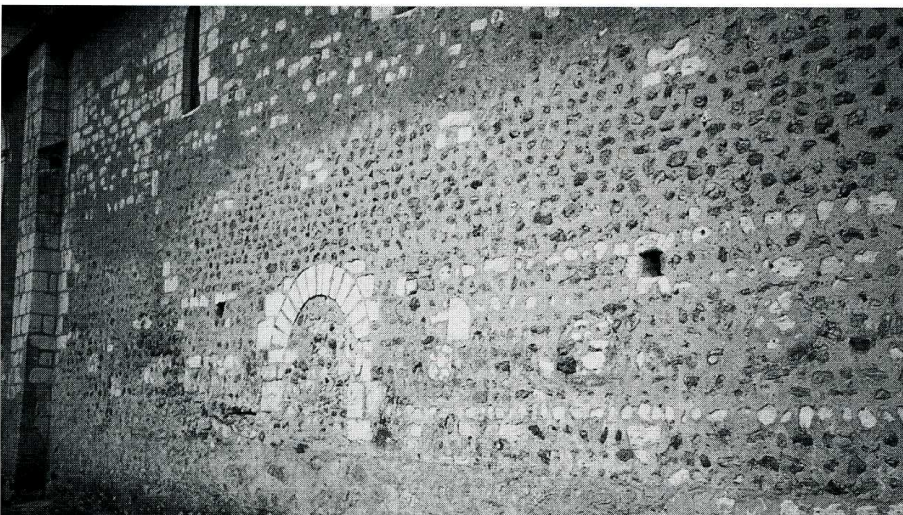


2

Baptiste. Elle restera sous la dépendance du chapitre de Saint-Julien jusqu'à la Révolution, la présentation relevant toujours de l'évêque. L'édifice remonte en partie à la fin du XI^e s. et a peut-être connu des remaniements importants à l'occasion de l'entrée en possession des chanoines. L'église doit être différenciée du prieuré Saint-Jean, prieuré augustin dépendant de l'abbaye de La Mélinais ; il jouxtait la cure.

Le plan comprend une nef unique de quatre travées, un transept assez saillant dont les croisillons s'ouvraient à l'origine sur des absidioles et un chœur composé d'une travée droite et d'une abside voûtée en cul de four.

Le petit appareil alvéolé de moellons des murs goutterots de la nef dont la disposition à alternance régulière et en lignes symétriques témoigne déjà du soin qui a présidé à la construction de l'église, les petites ouvertures de plein cintre à embrasure interne – trois du côté nord, deux du côté sud –, l'ancien tracé de la porte qui se distingue très nettement sur le flanc nord permettent d'avancer la date de la fin du XI^e s. pour la nef. Le chevet est pour sa part bâti avec un appareil de pierres de taille de petites dimensions, assez irrégulier, tandis qu'un bel appareillage de pierres de taille assisées a été utilisé pour le transept et le clocher ; cette différence ainsi que le décalage d'axe qui s'observe très nettement entre le vaisseau et le massif oriental donnent à penser que la construction du chœur et du transept appartient à des campagnes différentes. C'est probablement au XIII^e s. que les murs du chœur et des croisillons furent surélevés, masquant en partie une baie pratiquée dans la face est du clocher. Un épais contrefort est venu épauler le croisillon sud, fragilisé par la déclivité du terrain. A une époque indéterminée les absidioles furent supprimées : celle du croisillon sud fut englobée dans la construction d'une sacristie, tandis que celle du croisillon nord qui a conservé quelques-unes de ses peintures murales, aujourd'hui masquées par un autel aménagé au XVIII^e s., fut en partie tronquée par un mur droit, construit à l'alignement de la tourelle de l'escalier. Les baies de la nef

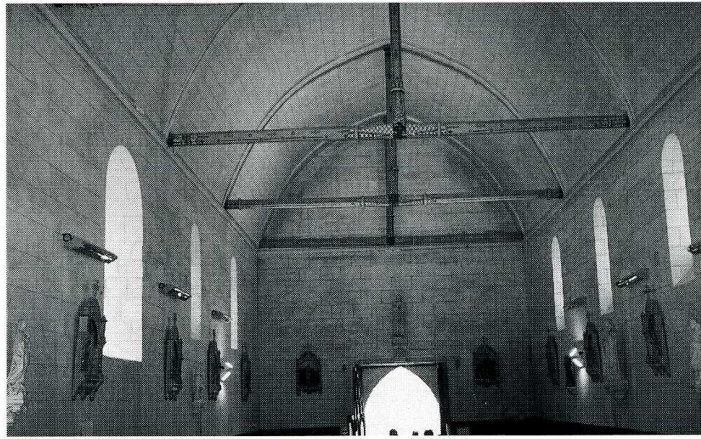


Lué-en-Baugeois
(Maine-et-Loire).
Eglise N.D. et Saint-Julien.
Petit appareil du mur nord
de la nef, cl. C. de Maupeou,
1993.



1

Lué-en-Baugeois
(Maine-et-Loire).
Église N.D. et Saint-Julien.
1. Peintures murales de
l'absidiole nord, cl. C. de
Maupeou, 1993.
2. Vue intérieure vers l'entrée.



2

– une au nord et deux au sud – ont été agrandies au XVIII^e s. également. Les interventions du XIX^e s. sont demeurées discrètes : un décor de faux appareil, peu souligné, a revêtu les murs ; vers 1875, une voûte en briques au tracé brisé est venue recouvrir le lambris antérieur de la nef, mais la conservation des entrails, juste repeints à cette occasion, a permis à celle-ci de garder son élégant volume antérieur ; la voûte du croisillon nord fut refaite et la plupart des chapiteaux restaurés ; les moulurations du portail occidental révèlent aussi une intervention du siècle dernier – Célestin Port signale une ancienne baie romane « à pied évasé » – mais l'originalité de la menuiserie travaillée en style néo-gothique ajoute plutôt du charme à la façade. Enfin on signalera qu'à l'époque où Célestin Port a écrit son *Dictionnaire*, le clocher est décrit comme inachevé ou ruiné ; seule subsiste alors sa base, percée d'une baie romane.

A l'intérieur, à la voûte au tracé brisé de la nef succèdent les voûtes sur croisées d'ogives de la croisée et des croisillons du transept (celle du croisillon nord refaite au siècle dernier), la voûte en berceau brisé de la travée droite du chœur et la voûte en cul-de-four de l'abside. Les ogives sont assez épaisses, comme le prouve leur section : un large boudin encadré de deux tores. Pour Jacques Mallet, les ogives de la croisée et du croisillon sud rappellent par la section de leurs trois tores d'inégales dimensions, ainsi que par leur départ vertical, celles de la Trinité d'Angers. Célestin Port signale les fenestrages, anciens, sud et nord des croisillons du transept. Au-dessus de la grande baie du bras sud du transept, à l'extérieur, est insérée une pierre sculptée originale qui, selon Célestin Port, représente un cadran solaire rond, pourvu d'une étoile en son centre.

La Sauvegarde de l'Art Français a octroyé en 1996 une première subvention de 90 000 F pour des travaux de charpente et de couverture sur la nef et le clocher. Elle a accordé 100 000 F en 1997 pour la poursuite de ces travaux de restauration qui concernaient la charpente et la couverture du chevet, du bras sud du transept et de la sacristie. L'ensemble de ces travaux a été réalisé avec soin et goût.

E. G.-C.

J. Mallet, *L'art roman de l'ancien Anjou*, Paris, 1984, p. 207.
Célestin Port, *Dictionnaire historique, géographique et biographique de Maine-et-Loire*, Paris, Angers, 1878, p. 559.
A.D. Maine-et-Loire, G 2098 à 2101, aveux et déclarations rendus à la seigneurie de Jarzé par les curés de Lué pour leur fief et pièces relatives au fief de la cure.